

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis
d'Amérique au Canada.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 24 novembre 1965

N° 211

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° 220, en date du 24 novembre 1965, par laquelle vous proposez une nouvelle modification à l'Accord intervenu entre nos deux Gouvernements le 27 septembre 1961 et concernant le partage des frais ainsi que d'autres ententes relatives à des améliorations au système de défense aérienne continentale, modification prévoyant l'établissement, l'utilisation et l'entretien d'un réseau de commande d'intercepteurs d'appui reliant certaines stations de radar situées au Canada.

Cette proposition agréée au Gouvernement canadien, de même que votre proposition aux termes de laquelle votre Note n° 220, en date du 24 novembre 1965, et ma réponse constitueraient un Accord entre nos deux Gouvernements, entrant en vigueur ce jour même, à titre de modification apportée à l'Accord du 27 septembre 1961.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

PAUL MARTIN

Son Excellence

Monsieur W. Walton Butterworth

Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

Ottawa.

A deposit copy of this publication is also available
for reference in public libraries across Canada
through your bookseller
Price subject to change without notice
1965/22
Ottawa, Canada
Imprimeur de la Reine
1967